

«L'Orgue, dit *l'Encyclopédie*, est le plus grand et le plus vaste de tous les instruments de musique, ou pour mieux dire, c'est un composé d'une multitude d'instrumens à vent, de nature et de genre différens. On a cherché à imiter dans les divers jeux de cet immense instrument, le son tendre de la flûte, le cri perçant du flageolet, le ton champêtre des musettes, des hautbois et des bassons, les effets de l'écho, le bruit éclatant des clairons et des trompettes. L'art a même entrepris de copier un des plus beaux ouvrages de la nature, en s'efforçant d'imiter dans cet instrument les sons de la voix humaine. Si l'on n'a pas eu un plein succès dans ces différentes entreprises, on a réussi du moins à rendre l'orgue l'instrument le plus beau et le plus considérable par la variété de ses jeux, par son étendue et l'éclat de ses sons. Dans l'exécution de tous les instrumens, la tête la plus savante n'a que le secours des mains pour rendre et exprimer les idées qu'elle a conçues. L'orgue, qui a ses pédales ainsi que la harpe, a l'avantage de présenter aux pieds du musicien un nouveau moyen de satisfaire à la rapidité de son imagination et à la fécondité de son génie. L'orgue, ainsi que toutes les autres inventions, n'est parvenu que par degrés au point de perfection où on le voit aujourd'hui, surtout en Hollande et dans le nord de l'Allemagne, où l'on trouve des orgues les plus grandes, les plus harmonieuses, et plus enrichies de changemens que celles que nous avons en France.»

Il est si généralement reconnu que l'orgue mérite tous ces éloges, que nous pensons faire plaisir à nos lecteurs, en leur donnant dans cette feuille une esquisse de l'histoire trop ignorée d'un instrument qui, à cause de ses effets merveilleux, commence à reprendre de nos jours, après une longue période d'un oubli apparent, son ancienne gloire et son importance.

Les opinions sur l'ancienneté, sur l'origine, et sur les perfectionnemens successifs de l'orgue, diffèrent encore tellement entre elles, qu'une légère esquisse comme celle-ci ne peut avoir d'autre prétention que de servir de document à un plus large traité sur cette question.

Dans la recherche de l'ancienneté de l'orgue, le mot *organum οργανον* [organon] a été une source d'erreurs, en paraissant autoriser à faire remonter l'origine de cet instrument jusqu'aux temps les plus reculés. C'est ainsi qu'on a prétendu qu'il était connu des Hébreux du temps du roi David, et même antérieurement à lui. On oubliait que l'expression *organum*, surtout en grec, ne signifiait rien moins que notre orgue, mais qu'on entendait par ce mot tout instrument dont se sert chaque ouvrier dans l'exercice de sa profession, et que, seulement depuis Aristote, qui nomma *organa* les instrumens musicaux, et principalement les instrumens à corde, cette dénomination s'est étendue à tous les instrumens de musique.

D'autres au contraire ont avancé que l'heureuse invention de l'orgue ne datait que du quatorzième siècle. Le premier qui construisit un orgue et l'introduisit dans l'église, fut, selon leur opinion fondée sur le

témoignage de Henri Warton (1), Torcelli, praticien de Venise (années 1312–1329). Mais nous possédons des documens historiques incontestables, qui prouvent que cet instrument à une origine beaucoup plus ancienne. Avant de présenter ces documens, nous devons faire observer qu'il a existé en même temps que notre orgue, un autre instrument qui lui était tout-à-fait semblable, *l'orgue hydraulique* (*hydraulus*, *organum hydraulicum*), dont nous trouvons dans Vitruve (2), une description qui laisse à désirer sous le rapport de la clarté. Ce dernier ne se distingue de notre *orgue pneumatique*, que par la manière différente dont est produit le vent nécessaire pour faire résonner les tuyaux. Au lieu des soufflets que comportent les orgues modernes, il y avait deux cylindres métalliques, semblables à ceux d'une machine pneumatique, qui poussaient l'air aspiré dans un vase également métallique, dans lequel jouait un couvercle, surmonté d'une masse d'eau, dont la double pesanteur forçait le vent à pénétrer par un canal dans les tuyaux. Ce couvercle, ainsi que la masse d'eau qui le recouvrait, montait et descendait selon le besoin, comme le font les planches supérieures de nos soufflets. Du reste, il y a avait peu de différence dans la construction de ces deux espèces d'orgue, ce qui a motivé cette assertion que l'orgue pneumatique était le fils de l'orgue hydraulique. On pourrait dire au contraire que l'orgue hydraulique n'était que le résultat d'un essai pour procurer aux tuyaux une répartition plus régulière du vent, car la construction imparfaite des soufflets rendait la pression de l'air tout-à-fait irrégulière, sans parler de leur fragilité et du bruit désagréable occasioné par leur mouvement. Nous bornant à ces détails pour faire valoir notre opinion, nous ajouterons une seule observation; c'est que cette opinion nous semble également plus conforme à la marche des perfectionnemens. Mais comme, dans les documens anciens, on désignait aussi l'orgue hydraulique, par le mot *organum*, il en est résulté que les erreurs se sont accrues, cette expression étant trop ou pas assez appliquée à l'un ou à l'autre de ces instrumens.

Le document le plus ancien sur l'existence simultanée de l'orgue pneumatique et de l'orgue hydraulique, nous le trouvons dans cette épigramme attribuée à l'empereur Julien l'Apostat, dans l'Anthologie grecque:

«Je vois des roseaux d'une nouvelle espèce qui croissent // 133 // séparés sur un même champ métallique; ce n'est point notre souffle qui les fait résonner, mais un vent qui vient d'un réservoir de cuir placé au dessous de leur racine, pendant qu'un mortel robuste fait courir ses doigts légers sur les touches harmonieuses; et, en même temps qu'il les fait danser, leur fait aussi produire des sons mélodieux.»

Cette description, à laquelle il ne manque rien de ce qui appartient à notre orgue à vent, nous démontre qu'il était déjà connu vers la moitié du quatrième siècle, et nous ajouterons que cette observation, que le vent venait d'un réservoir de cuir, ne permet pas d'interpréter cette épigramme

(1) In append. ad Guil. Cave Hist. litt., pag. 10.

(2) Lib. 10, cap. 13.

dans le sens de l'orgue hydraulique. Mais ce serait une erreur de conclure la nouvelle invention de l'orgue, de cette expression, *roseaux d'une nouvelle espèce*; car il ne faut pas, en poésie, prendre le sens littéral d'une épithète, et l'on pourrait très bien dire, même encore aujourd'hui, en parlant des tuyaux d'un orgue, *des roseaux d'une nouvelle espèce*, par comparaison avec les roseaux des champs. — Il était donc également inutile d'expliquer le passage de la légende de Sainte Cécile, où nous lisons: *cantantibus organis, illa Domino decantabat*, comme le faisait Surius qui disait: *cum esset symphonia instrumentorum, illa Deo psallebat*; car il n'est pas encore prouvé que nos orgues n'aient pas été connues au commencement du troisième siècle.

Vers la fin du quatrième siècle et au commencement du cinquième, où vécut saint Augustin, l'expression *organum* était si bien en usage pour désigner l'orgue pneumatique, que ce père faisait observer que ce n'était pas l'orgue seul qui portait ce nom, mais qu'on appelait *organa* tous les autres instrumens musicaux. Ce qui nous prouve que saint Augustin n'entendait parler que de l'orgue pneumatique, c'est qu'il s'exprime ainsi (1): «On nomme tous les instrumens musicaux *organa*; le nom *organum* n'est pas donné seulement à cet instrument qui est grand et entonné par des soufflets, mais à tout ce dont on a besoin pour le chant, à tout le matériel du chanteur.»

Parmi les ouvrages attribués à saint Jérôme, on trouve dans la lettre *ad Dardanum*, un passage où l'auteur fait de l'orgue, entr'autres instrumens musicaux, une description qui ne permet pas de mettre en doute son existence dans ce temps-là. Selon lui, c'était alors le premier des instrumens pour la beauté et la force du ton; le réservoir d'air était fait de deux peaux d'éléphants et alimenté par douze soufflets à main ou par des soufflets de forge. L'orgue n'avait que quinze tuyaux, mais leur son approchait tellement du bruit de la tempête, que, selon l'assertion de l'auteur, il pouvait être entendu distinctement à une distance de plus de mille pas (2).

L'existence de l'orgue dans le sixième siècle est incontestablement démontrée par les écrits de saint *Isidore de Séville* et du Romain *Cassiodor*. Ce dernier nous en donne une description claire, quoique incomplète, dans son commentaire sur le 150^e psaume. «L'orgue (1), dit-il, est pour ainsi dire, une tour composée de plusieurs tuyaux, dans laquelle est produit, à l'aide de soufflets, un son prodigieux; pour en tirer une mélodie convenable, on construit dans l'intérieur quelques touches de bois, qui,

(1) *Organa dicuntur omnia instrumenta musicorum; non solum id organum dicitur quod grande est et inflatur follibus; sed quidquid aptatur ad cantilenam et corporeum est quo instrumento utitur, qui cantat, organum dicitur.* (In Psal. 56, num. 16.)

(2) Tom. V, édit. maur., pag. 191.

(1) *Organum itaque est quasi turris quædam diversis fistulis fabricata, quibus flatu follium vox copiosissima destinatur, et ut eam modulatio decora componat, linguis quibusdam ligneis ab interiore parte construitur quas disciplinabiliter magistrorum digiti reprimentes, grandissimam efficiunt et suavissimam cantilenam.* (Tom. II, edit. maur., pag. 477.)

artistement pressées, produisent un chant très fort et très agréable.» — Saint Isidore, lib. 3, orig. où il traite de la musique en général, et spécialement des instrumens, écrit ce qui suit: «*Organum* est une dénomination générale pour tous les instrumens de musique; mais celui qui, dans sa construction, comprend des soufflets, reçoit encore chez les Grecs un autre nom, bien qu'il soit usuellement appelé chez eux *organum* (2).»

Mais ces divers documens ne nous prouvent pas seulement que dans les quatrième, cinquième et sixième siècles, les orgues pneumatiques étaient connues en Grèce, en Afrique, en Italie et en Espagne; les descriptions que nous avons citées nous donnent aussi une idée à peu près nette de leur construction. Elles étaient en petit ce que les orgues d'aujourd'hui sont en grand; il n'y avait alors qu'un seul jeu de flûte sur un réservoir d'air, tandis que ce réservoir est aujourd'hui surmonté de 50 à 70 registres.

Selon l'auteur de la lettre à *Dardanus*, l'orgue n'avait que quinze tuyaux. Le dessin d'un orgue très ancien, conservé dans le couvent de Saint-Emmeran, ne représentait, selon le prince abbé Gerbert (*de cantu et musicâ sacrâ*, lib. 3, cap. 3.), que douze tuyaux de métal. Les registres étaient alors tout-à-fait inconnus; les soufflets n'étaient que des soufflets de forge qui devaient être mus sans interruption, ce qui exigeait le concours d'un grand nombre de personnes, et de l'imperfection de ces soufflets résultait en outre, comme nous le verrons plus tard, un tel tapage, que souvent le son de l'orgue en était couvert. On trouve dans *Cassiodor* que l'extérieur des orgues de cette époque présentait la forme d'une tour, et l'abbé Gerbert nous dit, dans l'ouvrage que nous venons de citer, qu'il avait vu, dans des manuscrits anciens qui traitaient de la musique, des dessins représentant des orgues sous la forme de tour. // 134 // Quant aux touches et à la manière de jouer, on n'était pas plus avancé. Les touches étaient larges, fortes et si dures à presser, que, selon l'épigramme de Julien l'Apostat, il fallait un homme robuste pour les mouvoir; on ne donnait qu'un ton à la fois, et le musicien un peu faible était obligé d'y employer la main entière; d'où vient l'expression latine *pulsare organa* (en allemand, *orgel schlagen*) qui s'est conservée jusqu'à nos jours.

L'orgue est resté dans cet état d'imperfection, à peu de changemens près, jusqu'au quinzième siècle où il a suivi la marche progressive des arts et des sciences régénérés.

Quant au lieu de l'origine de l'orgue, il ne résulte rien des documens que nous avons mentionnés. La seule chose que nous pourrions avancer avec assez d'assurance, c'est que le premier orgue qu'on ait vu en France venait de la Grèce; c'était un présent que l'empereur *Constantinus Kopronymus* envoyait, entre autres choses, au roi *Pepin-le-Bref*, dans l'année 757. On peut consulter à ce sujet: *Mabillon, præfat, in sæc. III, ord. s. Bened.*

(2) *Organum* vocabulum generale est vasorum omnium musicorum; hoc autem cui folles adhibentur alio Græci nomine appellant; ut autem *organum* dicatur, magis ea vulgaris est consuetudo Græcorum.

mun. 105, *annal. Benedict. ad an.* 757, et *Le Cointe, in annal. ecclesiast. Franc.* ad an. 757, où l'on donne, sur ces événemens, des citations des anciens annalistes. Un orgue semblable, selon l'assertion d'un moine du couvent de Saint-Gall (*lib. I de Carolo m. cap.* 10), fut envoyé à Charlemagne par l'empereur grec Michaël: «Les mêmes ambassadeurs, dit ce moine, apportèrent, avec beaucoup d'autres choses intéressantes, des instrumens de toute espèce, et principalement cet instrument remarquable, qui, formé de tuyaux métalliques entonnés au moyen d'un réservoir d'air métallique et de soufflets de cuir, rappelle tantôt par son prodigieux bourdonnement, le bruit de la tempête, tantôt par la grâce de ses sons la légèreté d'une lyre.»

Il résulterait de cette description que l'orgue avait un réservoir en métal, et qu'on pouvait mettre dans l'exécution beaucoup plus de légèreté qu'on n'en avait remarqué jusqu'alors. Si ce passage est fidèle, quant à la description de l'orgue, on peut dire que la Grèce a donné à cet instrument, sinon la naissance, du moins les premiers perfectionnemens; ce qui est presque hors de doute, si c'est avec raison que *Zarlino* dit, dans ses supplémens (*lib. 8, pag.* 290), que l'usage des orgues à vent s'est propagé de Grèce en Hongrie, de là en Allemagne et principalement en Bavière. On conservait dans la cathédrale de Munich un très ancien orgue dont les tuyaux cylindriques et grands comme on les fait aujourd'hui, étaient d'un seul morceau de buis.

Ce qui prouve que l'art de construire les orgues et d'en jouer était connu en Allemagne à une époque très reculée, c'est que dès le neuvième siècle, un fabricant joueur d'orgue avait été appelé de ce pays en Italie. Le pape Jean VIII écrivait à l'évêque *Anno* de Freisingen: «Nous vous prions d'amener ou de nous envoyer un bon orgue, avec un artiste qui sache le construire et en jouer avec un son bien plein, afin qu'il puisse servir de maître de musique.» Dans le siècle suivant, au contraire, on faisait venir un orgue de l'Italie pour l'Allemagne, comme nous le voyons par deux lettres de Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II (1).

L'usage des orgues à cette époque n'était affecté qu'aux églises; le pape *Vitalian* est, dit-on, le premier qui les y ait introduites vers l'année 660; mais cette assertion exigerait un document plus sûr que le *Pontificale*, dans lequel nous lisons: «*Vitalian* s'occupait du chant en y joignant des instrumens qu'on appelle ordinairement *orgues, organa.*» Cet ouvrage est trop récent pour qu'il nous puisse servir de preuve historique; il perd même pour nous toute son apparence de vérité, si nous considérons que plusieurs siècles après *Vitalian*, il n'y avait point encore de traces d'orgue dans les églises. C'est du onzième siècle que date cet usage qui s'étendit même aux couvens. Le moine *Wolstan* de Winchester cite à ce sujet un fait remarquable dans son prologue de la vie de saint *Swithun*; il dit que l'évêque *Elphegus* de Winchester (en possession du siège épiscopal, vers l'année 1001) avait fait construire, dans le couvent de ce lieu, un orgue tel qu'on n'en avait pas encore vu; il avait trente soufflets, et il fallait soixante-

(1) Voyez *Mabillon, in Annal Bened. ad ann.* 986 et 987.

dix hommes pour les mettre en mouvement et distribuer le vent dans quatre cents tuyaux (2).

Si cette description est vraie, ce dont on ne saurait douter, puisque le moine Wolstan vivait à la même époque et dans le même endroit où cet instrument fut construit, nous trouverions ici le premier exemple d'un orgue où le même ton pouvait être produit par différens tuyaux. En supposant qu'il ait eu deux octaves et demie, dans chaque octave sept tons diatoniques et un ton chromatique B (*si* bémol qui paraît avoir été introduit vers ce temps), l'orgue avait alors vingt touches dont chacune correspondait à vingt tuyaux qui donnaient probablement l'unisson et l'octave, car la distinction des registres n'était pas encore connue. Mais ce qui rendait imparfaite la construction de cet instrument, c'était la nécessité d'un grand nombre de soufflets et d'hommes pour les faire agir, tandis que, de nos jours, pour un orgue beaucoup plus grand, il suffit d'un seul homme avec très peu de soufflets. Dans tous les cas, l'étendue du clavier ne dépassait pas trois octaves; car donner à l'orgue une telle étendue paraissait encore inexécutable dans le treizième siècle. Gerbert, dans l'ouvrage que nous avons cité, *l. c. pag.139*, dit avoir trouvé, dans un ouvrage inédit sur la musique, le dessin d'un orgue appartenant, selon lui, au quatorzième siècle, et qui n'avait pas tout-à-fait trois octaves. Le même Gerbert cite un passage d'Engelbert, auteur du treizième siècle, qui vient à l'appui de cette opinion: «La voix humaine, dit Engelbert, ne permet pas d'étendre le nombre de tous à trois octaves... C'est pourquoi l'on ne peut élever à un ton aussi haut et aussi aigu, ni les // 135 // tuyaux d'un orgue, ni les cordes des guitares et des psaltériens.»

L'orgue hydraulique était en usage en même temps que l'orgue pneumatique; mais devenu, de jour en jour plus rare, il disparut entièrement au treizième siècle. Nous lisons dans Eginhart et dans les annales de Fulda, année 826, que Georges, ecclésiastique de Venise, accompagné d'un certain Baldrich de Frioul, était venu chez l'empereur Louis-le-Débonnaire et lui avait offert ses services comme fabricant d'orgues, et que l'empereur l'avait envoyé à Aix-la-Chapelle, avec le chapelain Thancolf, ordonnant qu'on lui procurât tout ce qui était nécessaire pour la construction de cette espèce d'instrument. Georges aurait alors construit, avec un art admirable, un de ces orgues que les Grecs appellent *orgues à l'eau*. Walafried Strabo, qui a écrit sur le mobilier de l'église où avait été placé cet instrument, dit, dans son langage poétique, que cet orgue avait chanté d'une manière si ravissante, qu'une femme avait expiré de plaisir en l'écoutant. Mais il n'est pas démontré que cet instrument ait été un orgue hydraulique, et qu'Eginhart ne se soit pas trompé en employant cette dénomination. Cependant nous trouvons plus tard encore des indices de l'existence de l'orgue à l'eau; Aurélien qui vivait un siècle plus tard, donne, chap. 3 de son ouvrage, une énumération des instrumens musicaux dans laquelle il fait entrer celui-ci; et Guillaume Malmesburg atteste qu'on trouvait encore de son temps, c'est-à-dire au douzième siècle, des orgues hydrauliques en Angleterre; on peut en voir

(2) Mabillon, *præfat. in sæc. III.*

également une description dans le Gloss, de Du Cange; mais, depuis cette époque, il ne s'en présente plus aucune trace.

C'est dans le dixième siècle que les églises ont commencé à adopter l'usage des orgues pneumatiques; il s'en trouvait beaucoup néanmoins qui ne le voulaient point permettre, quoique, à cette époque, ainsi que le prétendent Mabillon et Muratori, les orgues s'introduisirent dans les églises et les couvens de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de toute l'Europe. Baldrich, archevêque du douzième siècle, parlait avec éloge de l'usage des orgues dans les églises et dans les couvens, et il écrivait au sujet d'un de ces instrumens qu'il avait trouvé dans l'église d'un couvent: «Il y avait dans cette église un objet qui m'a causé beaucoup de plaisir, parce qu'il avait été fait pour la gloire de Dieu..... C'était un instrument de musique avec des tuyaux métalliques, dont les tons produits par des soufflets de forge, donnaient une mélodie agréable; on l'appelait Orgue et on le faisait résonner de temps en temps.» On voit que l'archevêque écrivait sur l'orgue, comme sur une chose bien peu connue, et ce qui nous prouve que l'idée favorable qu'il en avait, n'était point partagée par tous ses contemporains, c'est qu'il ajoute: «Il y en a beaucoup, je le sais, qui n'ont point dans leurs églises un pareil instrument, et qui même blâment ceux qui en possèdent.» Puis il renvoie les auteurs de ce blâme à l'histoire sainte, et leur démontre, par l'exemple de Saül et du prophète Elysée, de quels effets la musique est susceptible.

Il s'en trouvait aussi qui n'aimaient point l'orgue, à cause du bruit de ses soufflets. L'abbé Ailred de Rieval, à Yorck, vers la moitié du douzième siècle, nous parle d'un bruit formidable de soufflets plus semblable au bruit du tonnerre qu'à la douceur de la voix. Du reste, l'usage des orgues dans les églises n'était pas, si on l'en croit, aussi rare de son temps, que semblerait le faire croire le passage que nous avons cité de l'archevêque Baldrich; car Ailred blâme l'application trop fréquente de cet instrument (*Lib. 2. spec. charit. cap. 23*). Pierre le vénérable, abbé de Cluny, prend au contraire, dans le même siècle, la défense de l'orgue contre les *Pérobusiens*, et comme l'archevêque Baldrich, s'appuie de l'exemple de David et d'Elysée.

Depuis ce temps l'usage de l'orgue dans les églises est devenu si fréquent, que l'on voit se suivre une multitude d'ordonnances ecclésiastiques, limitant son application pendant la messe et les autres offices, et fixant les momens où il devait se faire entendre.

L'emploi de l'orgue, pendant le service divin, n'était pas, comme on devrait le croire, d'accompagner le chant; car on chantait sans lui, et quand le chœur avait fini, il se bornait, imparfait qu'il était, à donner la mélodie du verset suivant, qu'alors le chœur omettait. A mesure que le chant et la musique firent des progrès, l'orgue cessa de s'en tenir à ce modeste rôle; alors aussi voyons-nous commencer les plaintes contre les organistes, qui commençaient à se lancer dans des mélodies mondaines et peu convenables dans un lieu saint; souvent on se vit forcé de les rappeler à leur devoir, mais sans en être écouté. De là vient sans doute que la chapelle papale, à Rome, a constamment refusé d'adopter l'orgue, comme

le dit Benoît XIV, dans sa lettre pastorale de l'année 1749. Cet exemple était suivi par plusieurs couvens et églises principales de France, qui, entre autres l'église de Lyon, ne connaissaient rien, dit le cardinal Bocca, de toutes ces innovations, et n'avaient point admis d'orgues jusqu'à son temps. Toutefois, cette opinion ne prévalut point; depuis le quinzième siècle, non seulement l'usage de l'orgue est devenu plus commun, mais encore on est entré dans de plus grandes dépenses pour sa construction. Ainsi nous lisons dans Leibnitz (*scriptorer. Brunsw. Tom. II, p. 386*), que Georges, élu abbé du couvent de Salm, en 1441, fit construire un orgue immense, dont le plus grand tuyau avait vingt-huit pieds de longueur et quatre empans de circonférence.

En général, ce siècle a été favorable à l'orgue, et la prédilection qu'on avait pour cet instrument ne contribua pas peu à son perfectionnement. Ainsi, dans l'année 1470, un Allemand nommé Bernhard inventait à Venise *la pédale*. Les écrivains allemands ne sont pas les seuls qui en fassent mention; il faut y joindre l'italien *Sabellico*, contemporain de Bernhard, et qui habitait Venise au moment même de cette invention. Vers cette époque aussi, le mécanisme est devenu plus simple et le clavier a été agrandi. Un orgue // 136 // construit à Halberstadt, vers l'année 1361, avait vingt-deux touches, savoir, quatorze tons diatoniques et huit chromatiques. Sans admettre que toutes les orgues de ce temps n'aient eu que cette étendue, on peut remarquer pourtant combien peu de progrès avait fait l'orgue, depuis le IV^e jusqu'au XIV^e siècle, quant à la partie essentielle; on avait seulement adopté peu à peu quatre tons chromatiques dans l'étendue d'une octave. Mais, à l'époque de la régénération des arts et des sciences, commença aussi pour notre instrument une nouvelle période, et il devint successivement tel que nous l'admirons aujourd'hui, n'ayant pas encore atteint jusque là le degré de perfection de nos orgues de Barbarie. Cet état d'enfance dans lequel resta l'orgue pendant plusieurs siècles, est un des motifs de cette opinion, que son invention remontait tout au plus au XIII^e siècle. Il ne faut pas oublier non plus que l'existence de l'orgue tombait dans un temps de barbarie, où, loin de songer au perfectionnement d'une invention, on laissait même périr ce que l'antiquité avait transmis de perfectionné. L'imperfection dans laquelle nous trouvons l'orgue pendant le XIII^e siècle, ne saurait donc être une preuve de son origine à cette époque.

LA FRANCE CATHOLIQUE, 3 août 1834, pp. 132–136.

Journal Title:	LA FRANCE CATHOLIQUE
Journal Subtitle:	None
Day of Week:	dimanche
Calendar Date:	3 AOÛT 1834
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	II
Pagination:	132 à 136
Issue:	12
Title of Article:	BEAUX-ARTS.
Subtitle of Article:	ESQUISSE DE L'HISTOIRE DE L'ORGUE. PREMIER ARTICLE.
Signature:	JOSEPH ***
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal main text
Cross-reference:	Voir <i>La France Catholique</i> , samedi 13 septembre 1834, pp. 201–205.